



Le 20 février 2008

Monsieur le Ministre de l'Ecologie,
de l'Aménagement et du Développement
Durables
246, boulevard Saint-Germain
75007 - PARIS

OBJET : Demande d'audience.

Monsieur le Ministre,

Le 17 décembre 2007, vous avez reçu les représentants de nos trois organisations syndicales. Cette réunion avait permis de relancer le dossier des Parcs et des OPA.

Depuis, nous le savons, vous avez missionné M. COURTIAL. Des réunions se sont tenues entre les différents partenaires. Pour autant, nous n'avons pas encore la garantie de la création du statut commun Etat/Collectivités, des oppositions persistent.

Au-delà de cette question de fond, est posé également au regard de la situation le maintien du calendrier vis-à-vis de la loi.

Lors du CTPM du 18 décembre 2007, vous avez, dans votre intervention, confirmé votre engagement d'une seconde rencontre dans un délai de 2 à 3 mois.

Par ce courrier, nous vous sollicitons pour cette réunion qui nous semble arriver à un moment crucial des pré-arbitrages.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, nos salutations les meilleures.

Patrick FABRE (CGT)

Jean-Yves BLOT (FO)

Patrick GROSROYAT (CFDT)

Signé

Signé

Signé